Comment serez-vous averti d'un risque d'accident majeur ?

Le site Total Raffinage Marketing possède une sirène qui alerte les personnes présentes dans la zone d'exposition aux risques (zones reprises sur la cartographie). En cas de déclenchement de cette sirène, **il est impératif d'évacuer la zone.**

Pour reconnaître le signal d'alerte

Un essai des sirènes est réalisé **le premier mercredi de chaque mois à 12h00.**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

À la Préfecture des Hauts-de-Seine,
Service Interministériel de Défense et de Sécurité Civile.
167-177 avenue Joliot Curie 92013 Nanterre Cedex
Tél. : 01.40.97.20.00
Tél. : 01.40.97.22.30

Auprès de la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie),
Tél. : 01.56.38.02.60

Auprès de l'industriel concerné,
Tél. : 09.70.80.86.51

Auprès des mairies :
Gennevilliers
Tél. : 01.40.85.65.25
Argenteuil
Tél. : 01.34.23.49.59

Le PPI est consultable à la Préfecture des Hauts-de-Seine et dans les mairies de Gennevilliers et d'Argenteuil.

©Google map 2013

* *Zone d'application PPI (Plan Particulier d'Intervention)* périmètre d'intervention en cas d'accident majeur.

Points de rassemblements

Dépôt Total Raffinage Marketing

Document à lire attentivement et à conserver

Pour votre sécurité, les consignes générales de bonne conduite à suivre en cas d'accident

Si vous entendez la sirène d'alerte, vous devez réagir immédiatement.

L'alerte...

L'alerte est donnée par un signal qui comporte 3 cycles de 1mn 41s coupés par des espaces de 5s.

1mn 41s — 5s — 1mn 41s — 5s — 1mn 41s

FAIRE

PPI

Évacuez.
Rendez-vous immédiatement au point de rassemblement le plus proche :

1 : au parking du restaurant «Le débarcadère», angle route principale du port, route du Môle 2 et 3

2 : à l'angle de la route de la Seine et de la route principale du Port

3 : en bout de darse n° 4

Attendez les consignes qui vous y seront données par les autorités

NE PAS FAIRE

Ne vous rendez pas sur les lieux de l'accident ou à proximité, même si vos proches y travaillent. Vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours.

N'allumez pas de flamme, évitez toute flamme ou étincelle, ne fumez pas vous pourriez provoquer une explosion.

Ne téléphonez pas, (ni téléphone fixe, ni téléphone mobile) vous risqueriez d'encombrer les réseaux téléphoniques indispensables aux services de secours.

La fin de l'alerte...

La fin de l'alerte sera donnée par un signal continu de 30 secondes. Ne retournez pas sur votre lieu de travail ou votre habitation sans y avoir été autorisé par les autorités.

30s

Document à lire attentivement et à conserver

Crédit photos : Photothèque Total janvier 2013 - © Conception - Réalisation : Ressort Graphique. - Imprimé sur papier recyclé.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE

VILLE DE Gennevilliers

LES GESTES DE PRÉCAUTION ET DE PRÉVENTION

Risques industriels majeurs

Plan Particulier d'Intervention (PPI)

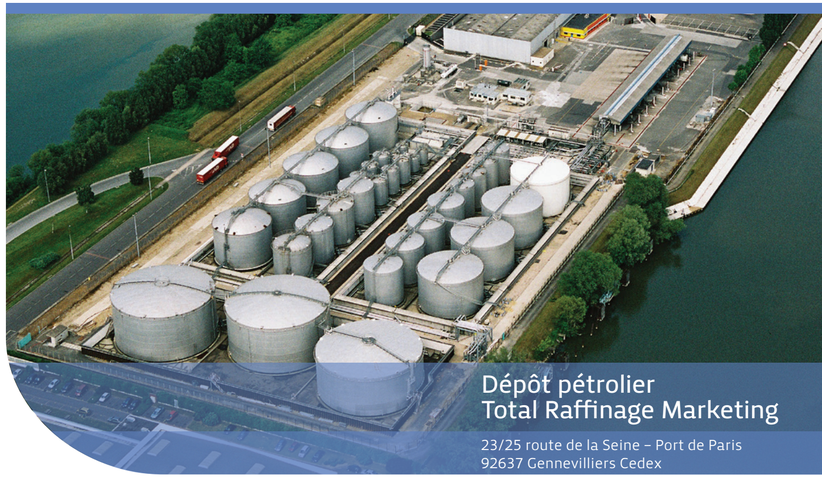

Document à lire attentivement et à conserver

Document d'information sur les risques industriels majeurs

Pourquoi vous envoie-t-on cette brochure ?

Ce document constitue le support d'information associé au PPI (Plan Particulier d'Intervention).

Vous résidez ou travaillez à proximité d'un site concerné par le risque industriel majeur sur les communes de Gennevilliers et d'Argenteuil : l'établissement Total Raffinage Marketing.

Cette brochure vous permettra de vous informer sur :

- les risques industriels liés à l'activité de cette entreprise,
- les «bons réflexes» à adopter en cas d'accident majeur.

Qu'est-ce qu'un accident industriel majeur ?

Certains établissements peuvent être à l'origine d'accidents dits «majeurs», pouvant entraîner des conséquences pour la santé humaine et/ou l'environnement à l'extérieur du site.

Pour le site concerné, l'accident le plus important peut prendre la forme d'un incendie ou d'une explosion. Les distances maximales d'effets de ces accidents maximalistes et extrêmement peu probables figurent sur la cartographie de cette brochure.

Que fait-on pour éviter un accident industriel ?

En France, en application de la réglementation, la politique de maîtrise des risques industriels majeurs s'articule autour de 4 axes d'action :

- la prévention et la maîtrise des risques «à la source»,
- la planification de l'organisation des moyens de secours en cas d'accident,
- la maîtrise de l'urbanisation autour des sites à risque,
- l'information des populations concernées.

Document à lire attentivement et à conserver

Quelle est l'activité du site industriel ?

ÉTABLISSEMENT	ACTIVITÉ	PRODUITS STOCKÉS
Total Raffinage Marketing	L'établissement réceptionne par pipeline des carburants qui sont stockés pour être redistribués par camions-citernes aux utilisateurs.	Carburants (gazole, fioul domestique et essence).

L'activité du dépôt consiste en un simple transfert de produit.

Quels sont les risques associés à cette activité ?

LES RISQUES LIÉS AUX PRODUITS MIS EN ŒUVRE :

LES RISQUES ET PRODUITS	LES EFFETS	LES CONSÉQUENCES
RISQUE INCENDIE Hydrocarbures (essences, gazole)	La libération accidentelle et l'inflammation de vapeurs d'hydrocarbures peuvent provoquer un incendie dégageant de la chaleur et des fumées.	La chaleur rayonnée peut provoquer des brûlures. Pour les hydrocarbures, les fumées peuvent être asphyxiantes voire toxiques (à proximité directe du foyer).

LES SCÉNARIOS MAJORANTS (SCÉNARIOS MAXIMUM À TRÈS FAIBLE PROBABILITÉ) :

RISQUE EXPLOSION Vapeurs d'hydrocarbures (essences, gazole)	La libération accidentelle et l'inflammation retardée de vapeurs d'hydrocarbures peuvent provoquer une explosion générant principalement des effets de surpression.	L'explosion génère une surpression pouvant entraîner des lésions internes (poumons, tympans) dans l'environnement proche, jusqu'à une distance de 400 m des limites du dépôt. Des risques secondaires peuvent être liés aux effets sur les structures tels que les bris de vitres.
PRESSURISATION Réservoir de gazole ou fioul domestique	L'incendie d'une rétention non maîtrisée peut générer une montée en pression lente d'un réservoir et provoquer des effets thermiques.	La chaleur rayonnée peut provoquer des brûlures jusqu'à une distance de 432 m à partir des réservoirs du dépôt. Cette distance est représentée sur la cartographie jointe.

Document à lire attentivement et à conserver

Comment les risques industriels sont-ils maîtrisés ?

PRÉVENIR

Le dépôt Total Raffinage Marketing de Gennevilliers a réalisé puis soumis à l'Administration une étude de danger. Celle-ci, réactualisée au minimum tous les 5 ans, permet de :

- mettre en évidence les risques et estimer leurs conséquences,
- adapter les moyens de prévention et d'intervention à ces risques.

Le site appuie sa prévention sur le choix d'équipements performants et sur un Système de Gestion de la Sécurité (SGS) concernant l'organisation de l'entreprise, la gestion des hommes (en particulier leur formation au poste de travail, leur formation «sécurité») et la gestion de la sous-traitance. Enfin, l'établissement fait l'objet de contrôles rigoureux par les services de l'État et des exercices incendie sont conduits périodiquement avec la BSPP (Brigade de Sapeurs -Pompiers de Paris).

MAÎTRISER

À l'intérieur du périmètre d'exposition aux risques, un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) définit les règles d'urbanisme afin de fixer des prescriptions de construction ou d'utilisation ou d'interdire les constructions nouvelles ou extensions.

PLANIFIER

Dans toute activité humaine, le risque zéro n'existe pas. C'est pourquoi l'établissement a établi un POI (Plan d'Opération Interne), qui détermine l'organisation des secours en cas d'accident limité à l'intérieur du site. Si les conséquences de l'accident sortent du site, le Préfet déclenche le PPI (Plan Particulier d'Intervention) afin de déployer les moyens de secours publics (pompiers, SAMU, police, les associations de sécurité civile, etc.). Des exercices PPI réguliers sont organisés par la Préfecture des Hauts-de-Seine.

INFORMER

Conformément aux réglementations française et européenne, toute personne susceptible d'être exposée à des risques industriels majeurs doit être informée de la nature des risques en présence, des moyens mis en œuvre pour éviter les accidents et des consignes générales de bonne conduite à suivre en cas d'accident.

Document à lire attentivement et à conserver